

Image not found or type unknown



## Sans papiers reparter checher le visa dans votre pays

Par **flo030**, le **17/10/2011** à **14:04**

Bonjour,rnrnrnje voulais simplement indiquer que pour les sans papiers apres un mariage avec u francais ou francaise le mieux est de repartir dans son pays natal chercher un visa car ici en france , ils vous mettront des batons dans les roues cela va prendre enormement de temps et pas mal d' argent pour fini r en revenir a la case depart c'est a dire votre pays natal cela ira beaucoup plus vite, j'en ai fait les frais moi aussi et pourtant je n'ai pas 20 ans mais presque 50 je possede une maison et je suis fonctionnaire..... alors un bon conseil reparter chez vous le chercher ce fameux visa et n'ecoutez pas les avocats qui vous dise que vous aurez sans probleme votre visa.... ce n'ai que pour vous soutirez de l'argent apres des annees de procedure je connais presque aussi bien le droit des etrangers.....rnrnrnrnceci est un conseil d'ami faites en le meilleur usage.....

Par **mimi493**, le **18/10/2011** à **17:19**

C'est pire que ça, car maintenant ils exigent la preuve que depuis l'entrée régulière, la personne n'est pas ressortie de France, donc ils exigent le passeport (ou les passeports) couvrant la période allant de l'entrée régulière à la demande de visa long séjour en Préfecture.rnOr pas mal de pays exige la restitution de l'ancien passeport en délivrant un nouveau et les gens sont coincés.

Par **fatymos**, le **21/10/2011** à **20:22**

bonsoir,rnrnmon mari est parti à marrakech déposer son dossier de demande de conjoint de français le 7 octobre 2011 on lui a demandé en pièce complémentaire une lettre manuscrite qui explique son parcours depuis son arrivée en France. le 10 il dépose la lettre une semaine après il reçoit son R-V pour l'OFFI le 04 novembre 2011 jusque là tout va bien mais j'appréhende vu que les lois changent tout le temps.

Par **miema**, le **24/10/2011 à 22:30**

fatymosrnrnje ne comprends pas bien, vous dites rdv offi, alors que votre mari est à marakech,rnpouvez vous expliquer. OFFI étant en France.rncordialement

Par **fatymos**, le **25/10/2011 à 11:53**

bonsoirrnau fait c demandé par l'OFFI pour passé le test de français voilà j'en serai un peu plus le 4 novembre c le jour de son r-v

Par **mimi493**, le **16/11/2011 à 02:42**

Pour faire un regroupement familial, vous devez avoir comme revenu au moins le SMIC en moyenne chaque mois sur les 12 derniers mois.rnLe visa court séjour est plus qu'aléatoire vu qu'il a déjà prouvé qu'il savait ne pas respecter la loi française en se maintenant illégalement en France

Par **miema**, le **16/11/2011 à 10:49**

bonjour à tous,rnrnmon mari a pu obtenir son visa. en fait cela a été rapide. 3 semaines pour avoir le rdv au consulat, après 10 jours.rnrnsuis à votre disposition pour vous donner renseignements mariage franco algérien.rnbonne journée à tous